

Communauté de Communes

Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

7

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 2 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 novembre 2017 à 18h30, Salle des Fêtes, rue du 11 novembre, 63250 CELLES SUR DUROLLE.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Christiane SAMSON
Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Martine MUNOZ à Nicole GIRY
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

Conseiller.e.s absent.e.s :

Thomas BARNERIAS
Paul PERRIN
Françoise SCHULZ

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Arlette RELIER

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

Convention financière à notre participation au dispositif de réussite éducative (DRE)
DÉLIBÉRATION N° 20171109-25

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu le Dispositif de réussite éducative du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Thiers ;
Vu le projet de convention financière entre la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Thiers ;
Vu les actions d'aide à la scolarité développées par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne sur le territoire de la Montagne Thiernoise et plus spécifiquement pour les enfants résidents à la Monnerie-le-Montel.

Considérant que les actions menées par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne en partenariat avec l'équipe du dispositif de réussite éducative de Thiers, pour la prise en charge individualisée à partir de 2 ans, d'enfants en situation de fragilité repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples, doivent être pérennisées en 2018 ;

Considérant que les crédits ont été prévus au budget primitif voté lors du conseil communautaire du 27 avril 2017 ;

Considérant que cette décision doit faire l'objet d'une convention financière.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

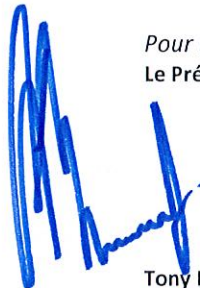
- **D'approuver** la convention financière avec le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la ville de Thiers, jointe en annexe (annexée à la présente délibération).
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et tous les documents s'y rapportant

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention financière avec le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la ville de Thiers (annexée à la présente délibération),
- **Autoriser** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 48	+	Représentés : 8	... Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre :	
Abstention : ...					



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon